

COMMUNE DE CAURO

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026 A 18H30

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 14

Absents : 1

dont représentés : 1

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation :

17 avril 2026

Délibération affichée en mairie

le : 30 avril 2026

Télétransmission au contrôle de

légalité le : 30 avril 2026

Accusé réception reçu

le : 30 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Cauro étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

Présents :

Pascal LECCIA, Paul BERNARDI, Marie-Agnès PERALDI-FRATI, Camille ROSSI, Jean-Pascal PEN-PENIC, Simon FIDELI, Hélène AUBRY, Patrick RINIERI, Sandrine PAPINI, Jacqueline BRAVIN, François-Jérôme SIMONETTI, Pauline BEOVARDI, Anne-Marie YVANNE, Mariana ANTONA-LECA

Absents : Raphaël PIERRE-BIANCHETTI (procuration à Pascal LECCIA)

Le quorum étant atteint, la séance peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Sandrine PAPINI

Délibération n°003-002-2026 : Reports et affectation des résultats 2025 (M49)

Le compte financier unique présente un résultat de clôture de + 295 239.17 € en fonctionnement et + 5 205.12 € en investissement :

Résultat de clôture	Fonctionnement	295 239,17
	Investissement	5 205,12
	Total	300 444,29

Il n'y pas de restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2025, le résultat de la section d'investissement reste donc de 5 205.12 € :

Restes à réaliser à reporter pour l'exercice suivant	Fonctionnement		
	Investissement	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00

Résultat de clôture après intégration des reports	Fonctionnement	295 239,17
	Investissement	5 205,12
	Total	300 444,29

COMMUNE DE CAURO

L'affectation des résultats à reporter sur le budget 2026 est donc la suivante :

Résultat : report n+1 et affectation	Fonctionnement 002	295 239,17
	Investissement 001	5 205,12
	Investissement 1068	0,00

Ayant entendu l'exposé du Président de séance,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **APPROUVE** les résultats 2025 et leur report sur l'exercice 2026
- ✓ **REPORTE** l'excédent d'investissement à hauteur de 5 205.12 € (RI 001)
- ✓ **REPORTE** l'excédent de fonctionnement à hauteur de 295 239.17 € (RF 002)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire,
Pascal LECCIA

